

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Nouvelle école maternelle Michel de la Fournière

Inauguration - lundi 25 février 2019

Un projet à la hauteur de l'engagement de la Mairie d'Orléans pour l'éducation



Livrée depuis décembre 2018, la nouvelle école maternelle Michel de la Fournière d'Orléans ouvre ses portes le 25 février 2019. Après 14 mois de travaux, 150 élèves de maternelle ont rejoint ce nouvel établissement comprenant 7 classes, un accueil périscolaire et un restaurant scolaire. Un projet à la hauteur de l'engagement de la Ville d'Orléans pour l'éducation et les familles, qui permet de répondre aux attentes des habitants d'un quartier en pleine mutation.

Actuellement, pour cette année scolaire 2018/2019, 318 élèves (151 en maternelle et 167 en élémentaire), au sein de l'école Michel de la Fournière. D'ici 2021, 130 élèves supplémentaires pourraient rejoindre l'établissement, situé au cœur d'un secteur très dynamique. Pour répondre aux besoins des familles du quartier, la Ville d'Orléans a fait le choix d'une nouvelle école maternelle sur un terrain jouxtant le groupe scolaire existant pour permettre d'étendre l'école élémentaire, dans les locaux libérés. Après 14 mois de travaux, le déménagement a été effectué au cœur des vacances d'hiver 2019, grâce notamment à la mobilisation de l'équipe éducative, pour permettre aux 150 élèves de maternelle d'intégrer leur nouvelle école au plus vite. 5 classes sur les 7 qui viennent d'être créées seront donc occupées, avant la possible ouverture d'une 6^{ème} classe en septembre prochain. La 7^{ème} salle permettra, avant son ouverture prévue dans les prochaines années, d'offrir à l'équipe enseignante de bénéficier d'espaces plus vastes pour diversifier les pratiques pédagogiques. La nouvelle école s'étend sur 3 400 m² dont 1 500 m² d'aménagements extérieurs (cour de récréation de 1 000 m², préaux, espaces verts et abri pour jeux, parvis d'entrée et stationnement) et comprend :

- ◇ 7 classes
- ◇ 2 salles de repos
- ◇ 1 Bibliothèque Centre Documentaire / ludothèque
- ◇ 1 salle de motricité
- ◇ 1 accueil périscolaire
- ◇ 1 restaurant scolaire

L'Éducation, priorité de la Mairie d'Orléans

Les attentes et besoins des familles orléanaises sont au cœur des préoccupations de la Ville d'Orléans. L'éducation est donc une priorité absolue, avec un **budget total de 33.2 M€** pour l'année 2019 dont 27.2 M€ en fonctionnement et 6 M€ en investissement. Depuis 2014, **plus de 39 millions d'euros ont été investis pour l'éducation** (rénovations, restructurations, aménagements de cour, études, ravalements, équipement informatique, sécurité aux abords des écoles, alarmes,...):

Investissements réalisés en 2014 : 11.2 M€
Investissements réalisés en 2015 : 3.2 M€
Investissements réalisés en 2016 : 2.7 M€
Investissements réalisés en 2017 : 5.4 M€
Investissements réalisés en 2018 : 10.5 M€
Investissements réalisés en 2019 : 6.2 M€



Un équipement vertueux et confortable

Soucieuse d'offrir des équipements de qualité et respectueux de l'environnement et de notre cadre de vie, la Ville d'Orléans a défini des critères de performances énergétiques et de performances d'usages. Un plancher chauffant a été installé sur l'ensemble du rez-de-chaussée et des panneaux rayonnants à l'étage. Pour l'aération de l'équipement et afin de réguler le renouvellement d'air, un système de ventilation Double Flux est installé et géré par des sondes CO₂ positionnées dans toutes les pièces. Il garantit une qualité de l'air irréprochable au sein du bâtiment. Enfin, l'éclairage est assuré par des lampes à LEDS, avec détecteurs de présence, dont la puissance s'adapte à la luminosité extérieure. La consommation énergétique de l'école est ainsi réduite et la luminosité est agréable, tout au long de la journée, pour tous.



Repères



Coût global de l'opération : 4.5 M€

14 février 2017 : dépôt du permis de construire

Octobre 2017 : début des travaux

Décembre 2018 : livraison

Vacances d'hiver 2019 : Installation des meubles

19 février 2019 : Passage de la commission de sécurité

25 février 2019 : Inauguration de l'établissement et

arrivée des élèves

Groupement : IVARS & BALLETT/ 3IA / ECI /

Europe concept et réalisation / Process conception

Aménagement des abords de la nouvelle école maternelle

Afin de sécuriser les déplacements des piétons et des cycles et pour homogénéiser les espaces, une portion de la rue Anne Brunet a été réaménagée et un parvis a été créé entre la nouvelle école maternelle et le groupe scolaire existant :

- ◇ Mise en sens unique et zone 30 de la rue Anne Brunet, depuis la rue de la barrière Saint Marc et vers celle du Docteur Guy Civil;
- ◇ Création d'un contre-sens cyclable vers la rue de la barrière Saint-Marc;
- ◇ Harmonisation des matériaux, du mobilier et des couleurs utilisés
- ◇ Traversée piétonne en pavage pour des espaces mieux définis et sécurisés;
- ◇ Installation d'une barrière amovible pour permettre l'organisation d'évènements sur le parvis;
- ◇ Création de 4 jardinières pour végétaliser et apporter des espaces ombragés.

Coût de l'opération (aménagement des abords) : 225 000 € TTC

